

Formation sur le handicap ■ Organisée par la référente diversité à la direction Services-Courrier-Colis, Marie-Carmen Seage, une formation a eu lieu en Franche-Comté pour sensibiliser au handicap psychique en milieu professionnel et donner les outils pour améliorer la prise en charge de situations difficiles.

FRÉDÉRIC BOURNEUF

Sensibiliser au handicap



Responsables RH et acteurs experts ont échangé sur le thème du handicap psychique. (Ph. Christian Query)

Il serait vain de s'en étonner, le handicap psychique fait peur. Il renvoie aux propres craintes de l'être humain. C'est afin de sensibiliser les responsables ressources humaines (RH) et acteurs experts au handicap psychique en milieu professionnel que Marie-Carmen Seage, référente diversité à la direction Services-Courrier-Colis

de Franche-Comté, a organisé les 12 septembre et 10 octobre une formation sur cette thématique. Isabelle Oriot, formatrice au cabinet Alyzo, relate : « Les participants attendaient que je puisse leur donner des repères et des outils pour améliorer la prise en charge des situations difficiles dans leur contexte professionnel. » La formation a débuté par la

« TOUS ONT CONSCIENCE DE LA PRÉSENCE DE CE HANDICAP AU SEIN DE LEUR ENTREPRISE »



ISABELLE ORIOT,
CONSULTANTE FORMATRICE AU CABINET ALYZO

« J'ai été agréablement surprise de constater que tous s'inscrivaient dans une démarche de maintien dans l'emploi car ils ont conscience de la présence de ce handicap au sein de leur entreprise. Les ateliers leur ayant apporté des outils, les participants s'estiment désormais moins isolés et plus aptes sur la posture à adopter. Cependant, le handicap psychique semble marquer durablement les esprits vers les situations les plus graves. Mais rien n'est inéluctable au regard de ce qu'ont exprimé les postiers lors de ces sessions. »

mise en lumière de la vision qu'a chaque participant de ce type de handicap au travers de photographies. Passé une description des différents morphes du handicap, les postiers ont ensuite réalisé des ateliers sur des situations concrètes. Jean-Luc Galley, responsable RH à la plateforme courrier de Dole les 3 vallées,

l'assure : « J'ai beaucoup appris. J'ai acquis une meilleure représentation de ce handicap. Néanmoins, les frontières sont ténues entre les cas médicaux ou non. » Marie-Carmen souhaite « qu'à l'issue de cette formation, chacun puisse être rassuré et disposer des bons outils pour être plus à l'aise face à une situation de handicap psychique. » ■

NOUVEAU SERVICE CLIENT



Le service client pour les prestations sociales, disponible pour tous les postiers, est un service complémentaire au dispositif existant actuellement (numéro vert, la ligne de l'action sociale qui renseigne les postiers par téléphone au 0 800 000 505). Il permet de répondre aux agents s'estimant insuffisamment ou mal renseignés ou contestant une décision individuelle portant sur l'action sociale.

Le service client se limite au strict domaine de l'action sociale au bénéfice des seuls postiers et ayants droits. Pour ce faire, le postier doit se connecter à www.portail-malin.com (utilisateur : offre ; mot de passe : sociale) puis taper dans la fenêtre en haut à droite : service client pour obtenir les modalités et connaître ou non la recevabilité de sa demande. Il pourra ensuite soumettre sa requête directement en ligne ou télécharger un imprimé puis l'expédier à : Service Client - BP 3329 - 87033 Limoges Cedex.